



Toulouse, le 12 novembre 2021

Destinataires :

- ministre de la transition écologique
- président, vice-présidents, secrétaires de la commission des finances de l'Assemblée Nationale
- rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée Nationale
- membre de la commission des finances de l'Assemblée Nationale chargé du programme 159

Copie :

- présidente-directrice générale de Météo-France

**Objet : PLF 2022 - recrutements urgents à Météo-France**

Madame, Monsieur,

Le projet de contrat d'objectif et de performance 2022-2026 entre Météo-France et l'État (COP 2022-2026) lie les missions de l'établissement à une stabilisation des effectifs de Météo-France et au maintien de ses équilibres financiers<sup>1</sup>.

Le rapport d'information de la commission des finances du Sénat sur Météo-France de septembre 2021<sup>2</sup> recommande aussi de stabiliser les moyens financiers et les effectifs sur la période du COP 2022-2026. Il préconise d'adapter le schéma d'emplois ou d'extraire temporairement les stagiaires de l'école nationale de la météorologie (ENM) du calcul du plafond d'emplois de Météo-France pour que la vague de départs à la retraite attendue ne se traduise pas par des sous-effectifs de personnels opérationnels.

Le projet de loi de Finances 2022 prévoit - 60 ETP à Météo-France en 2022. Compte-tenu de l'état des services et des personnels dans l'établissement, nous demandons d'appliquer immédiatement et réellement les recommandations de stabilisation des effectifs de l'établissement.

---

<sup>1</sup> « Dans l'attente des arbitrages concernant les moyens de l'établissement pour la période, ce contrat d'objectifs et de performance est construit sur des hypothèses de stabilité des effectifs de l'établissement et de maintien de ses équilibres financiers. La non-réalisation de ces hypothèses pourra conduire à ajuster le contrat et l'ambition qu'il décrit.. » - extrait du projet de COP 2022-2026  
<sup>2</sup> <https://www.senat.fr/rap/r20-840/r20-8400.html#toc0>

L'Etablissement Météo-France a subi au cours des 10 dernières années des suppressions d'effectifs telles qu'un tiers de ses agents et environ 80% de ses implantations locales ont disparu. S'y ajoutent actuellement de nombreux départs en Indemnité de Départ Volontaire. Ainsi, pour la seconde année, la direction a dû affecter des jeunes diplômés sortant d'école dans certains services de prévision, temporairement pour la saison hivernale 2021/2022, avant qu'ils ne rejoignent leur poste pérenne. Ponctuellement, il a été fait appel à des agents à la retraite pour des remplacements temporaires outre-mer. Enfin, les retards sur les projets techniques s'accumulent : l'établissement a ainsi dû reporter en urgence, au moins d'une année, le déploiement de la nouvelle version de la Vigilance – principal outil pour la sécurité des personnes et des biens. Autant de signes de fortes tensions sur les effectifs.

Nous vous remercions par avance pour l'attention que vous porterez à notre demande et sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veillez agréer, madame, monsieur, nos salutations distinguées.

Au nom des représentants et représentantes du personnel de Météo-France.

SOLIDAIRES-METEO – José Chevalier



CFDT-METEO – Lionel Althuser



SNITM/FO – Jérôme Lartisant



SNM/CGT – François Giroux



Contacts mail : [syndicat.cgt@meteo.fr](mailto:syndicat.cgt@meteo.fr) , [syndicat.cfdt@meteo.fr](mailto:syndicat.cfdt@meteo.fr) , [syndicat.fo@meteo.fr](mailto:syndicat.fo@meteo.fr) , [syndicat.solidaires@meteo.fr](mailto:syndicat.solidaires@meteo.fr)